

**EXTRAIT DU REGISTRE**  
**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille VINGT SIX, le TROIS JUILLET à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-BONNET-PRES-ORCIVAL dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, en session ordinaire, sous la présidence du Maire, Jean-François ANDANSON.

**Date de convocation** : 29 Juin 2026

**Présents** : Jean-François ANDANSON, Carine MIGNOT, Philippe PIQUET, Sylvie MOULY, Jérôme ANDAN, Christophe MALLET, Jean-Claude CHABORY, Françoise GAUTHIER, Carine GAUTHIER, Marion SABART, Laurent BEAUDONNAT, Céline ROUEL, Valentin MOINS, Quentin LEMAIRE.

**Absents** : Léa CONTU qui a donné pouvoir de vote à Marion SABART.

Madame Carine MIGNOT est désignée secrétaire de séance en application de l'article L.2121-15 du CGCT.

**Objet : Requête enregistrée au greffe du Tribunal Administratif**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la requête déposée au greffe du Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand par Madame COHADE et Monsieur COSTE le 17 février 2026.

Par ordonnance du 18 mars 2026, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand a désigné Madame Catherine PERRAUDIN en qualité de médiatrice.

Dans ce contexte, les parties se sont rapprochées et sont parvenues à un accord.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :**

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le protocole d'accord et toutes pièces s'y rapportant.



Carine MIGNOT  
Secrétaire de séance



Jean-François ANDANSON  
Maire de St Bonnet près Orcival





**EXTRAIT DU REGISTRE**  
**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille VINGT SIX, le TROIS JUILLET à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-BONNET-PRES-ORCIVAL dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, en session ordinaire, sous la présidence du Maire, Jean-François ANDANSON.

**Date de convocation** : 29 Juin 2026

**Présents** : Jean-François ANDANSON, Carine MIGNOT, Philippe PIQUET, Sylvie MOULY, Jérôme ANDAN, Christophe MALLET, Jean-Claude CHABORY, Françoise GAUTHIER, Carine GAUTHIER, Marion SABART, Laurent BEAUDONNAT, Céline ROUEL, Valentin MOINS, Quentin LEMAIRE.

**Absents** : Léa CONTU qui a donné pouvoir de vote à Marion SABART.

Madame Carine MIGNOT est désignée secrétaire de séance en application de l'article L.2121-15 du CGCT.

**Objet : Servitude de passage canalisation des eaux pluviales - Le Bourg**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la nécessité de régulariser la servitude de passage de la canalisation d'eau pluviale traversant les parcelles cadastrées section ZN n°169, ZN n°171, ZN n°176, ZN n°177 et ZN n°178 reliant l'impasse de la Colline et la Route de la Vallée, par un acte authentique. Le plan cadastral est annexé à la présente délibération.

Monsieur le Maire précise que les frais liés à l'acte notarié seront à la charge de la commune.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,**

- **VALIDE** la régularisation de la servitude de passage de la canalisation d'eau pluviale,
- **Et AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous actes et pièces s'y rapportant.

Carine MIGNOT  
Secrétaire de séance



Jean-François ANDANSON  
Maire de St Bonnet près Orcival



Envoyé en préfecture le 08/07/2026

Reçu en préfecture le 08/07/2026

Publié le 08/07/2026

ID : 063-216303263-20260703-202635-DE

Berser  
Levrault

2026.35 BIS  
Edité le 06/07/2026

**EXTRAIT DU REGISTRE**  
**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille VINGT SIX, le TROIS JUILLET à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-BONNET-PRES-ORCIVAL dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, en session ordinaire, sous la présidence du Maire, Jean-François ANDANSON.

**Date de convocation** : 29 Juin 2026

**Présents** : Jean-François ANDANSON, Carine MIGNOT, Philippe PIQUET, Sylvie MOULY, Jérôme ANDAN, Christophe MALLET, Jean-Claude CHABORY, Françoise GAUTHIER, Carine GAUTHIER, Marion SABART, Laurent BEAUDONNAT, Céline ROUEL, Valentin MOINS, Quentin LEMAIRE.

**Absents** : Léa CONTU qui a donné pouvoir de vote à Marion SABART.

Madame Carine MIGNOT est désignée secrétaire de séance en application de l'article L.2121-15 du CGCT.

**OBJET Coupe de bois ONF – Travaux forestiers**

Monsieur Le Maire soumet au Conseil Municipal les propositions de l'ONF concernant la Forêt sectionale de Villejacques-Moulin : matérialisation du périmètre sur 100 ml (en limite des autres forêts riveraines) pour un montant de 320 €HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- DECIDE de VALIDER ces travaux,
- Et AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention et toutes pièces s'y rapportant.



Carine MIGNOT  
Secrétaire de séance

  
Jean-François ANDANSON  
Maire de St Bonnet près Orcival

**EXTRAIT DU REGISTRE**  
**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille VINGT SIX, le TROIS JUILLET à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-BONNET-PRES-ORCIVAL dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, en session ordinaire, sous la présidence du Maire, Jean-François ANDANSON.

**Date de convocation** : 29 Juin 2026

**Présents** : Jean-François ANDANSON, Carine MIGNOT, Philippe PIQUET, Sylvie MOULY, Jérôme ANDAN, Christophe MALLET, Jean-Claude CHABORY, Françoise GAUTHIER, Carine GAUTHIER, Marion SABART, Laurent BEAUDONNAT, Céline ROUEL, Valentin MOINS, Quentin LEMAIRE.

**Absents** : Léa CONTU qui a donné pouvoir de vote à Marion SABART.

Madame Carine MIGNOT est désignée secrétaire de séance en application de l'article L.2121-15 du CGCT.

**OBJET : Subvention Association « Le Lien »**

Monsieur le Maire rappelle la délibération du 28 Janvier 2022, validant le règlement d'attribution des subventions aux associations de la commune. Il précise que toute association doit présenter un projet en vue de solliciter une subvention.

Monsieur le Maire précise que la commission « **Sport, jeunesse et vie associative** » s'est réunie afin d'étudier les dossiers des associations sollicitant une subvention.

Monsieur le Maire rappelle que suite à la séance du Conseil Municipal du 28 mai 2026, il a été demandé à l'Association « **Le Lien** » de fournir un complément d'information.

Afin de permettre à l'Association « **Le Lien** » de financer les moyens mis en œuvre pour améliorer la lisibilité du marché hebdomadaire et l'Association a sollicité une aide financière d'un montant de **TROIS CENT EUROS (300€)**.

A l'appui de cette demande, l'association a adressé le dossier comprenant les éléments statutaires et le compte-rendu de l'Assemblée Générale du 17 Mai 2025.

Au vu de la demande, compte-tenu de la nature du projet et des éléments présentés, après avis de la commission « **Sport, jeunesse et vie associative** »,

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :**

- **DECIDE** d'accorder à l'Association « **Le Lien** » une subvention d'un montant de **TROIS CENT EUROS (300€)** pour le financement d'acquisition de livres neufs et récent,
  - **DIT** que cette dépense sera imputée au chapitre 65 « Dépenses de fonctionnement »
- Et AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes pièces s'y rapportant.



Carine MIGNOT  
Secrétaire de séance



Jean-François ANDANSON  
Maire de St Bonnet près Orcival

**EXTRAIT DU REGISTRE**  
**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille VINGT SIX, le TROIS JUILLET à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-BONNET-PRES-ORCIVAL dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, en session ordinaire, sous la présidence du Maire, Jean-François ANDANSON.

**Date de convocation** : 29 Juin 2026

**Présents** : Jean-François ANDANSON, Carine MIGNOT, Philippe PIQUET, Sylvie MOULY, Jérôme ANDAN, Christophe MALLET, Jean-Claude CHABORY, Françoise GAUTHIER, Carine GAUTHIER, Marion SABART, Laurent BEAUDONNAT, Céline ROUEL, Valentin MOINS, Quentin LEMAIRE.

**Absents** : Léa CONTU qui a donné pouvoir de vote à Marion SABART.

Madame Carine MIGNOT est désignée secrétaire de séance en application de l'article L.2121-15 du CGCT.

**OBJET : Projet de Budget Ecologique Citoyen (B.E.C.3)**

Monsieur le Maire rappelle la délibération du 25 juillet 2025 par laquelle le Conseil Municipal accepte la mise à disposition des parcelles cadastrées section AC n°146, 153, 11 et 12, ainsi que les parcelles cadastrées section ZD n° 378 et 384, pour le projet présenté par l'Association « Le Lien ».

Monsieur le Maire rappelle que le projet présenté par l'Association « LE LIEN » consiste en :

- la plantation d'arbustes et d'arbres fruitiers afin d'apporter des ilots de fraîcheur et ainsi œuvrer dans le cadre de la transition écologique. Les arbres fruitiers mis en place permettront également d'être dégustés par les enfants de l'école Alain Ollier.
- la mise en place de panneaux d'information.

Monsieur le Maire fait lecture de la convention de mise à disposition des parcelles.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :**

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition et toutes pièces s'y rapportant.



Carine MIGNOT  
Secrétaire de séance



Jean-François ANDANSON  
Maire de St Bonnet près Orcival